

EMBALLAGES

Déposer les emballages en sac*, sans restes alimentaires, ne pas rincer ne pas emboîter, ne pas écraser.



Emballages en métal Briques alimentaires



Plastiques souples Plastiques rigides

*Sac jaune à retirer gratuitement en mairie

BIODÉCHETS

Déposer dans le composteur :



30% de biodéchets dans nos poubelles peuvent être valorisés en compost.



Déchets de cuisine



Déchets de jardin

ORDURES MÉNAGÈRES

Déposer les ordures ménagères dans un sac fermé.



Seulement ce qui ne peut être trié :

Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs aspirateurs...

PAPIERS ET PETITS CARTONS

À déposer dans la borne bleue.



Tous les papiers et les petits cartons se trient et se recyclent.

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...

VERRES

À déposer dans la borne verte.



Bouteilles, bocaux, pots en verres...

TEXTILES

À déposer dans un sac fermé.



Vos vêtements ont de l'avenir, réparez-les ou donnez-les.

S'ils ne sont pas réparables, déposez-les dans un point d'apport :

refashion.fr/trouver-un-point-de-collecte

Tous les vêtements, linge de maison et chaussures se trient, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, dans un sac fermé et les chaussures liées par paire.

Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés seront majoritairement reportés ou recyclés.



Conception Cyclad - avril 2026 - Crédits photos Citeo, Illustrations La Belle Histoire. Ne pas jeter sur la voie publique. Tous les papiers se trient et se recyclent.



nouveau
à partir du
1^{er} juillet
2026

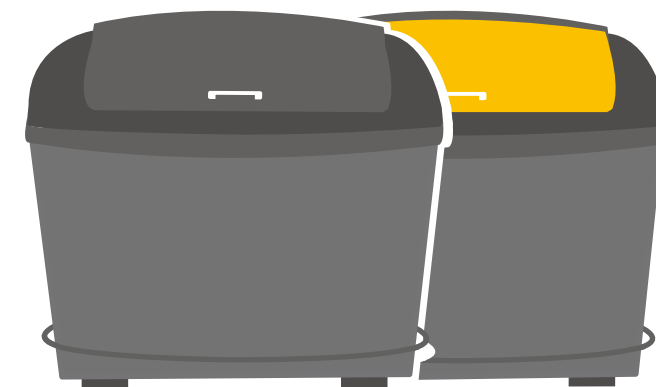
VOTRE SERVICE ÉVOLUE



COLLECTE DES DÉCHETS EN BORNES COLLECTIVES

Nouveaux points de collecte

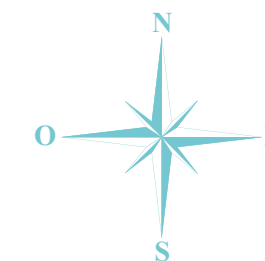
La Grue - La Bertammière - Le Pierret
Les Ingauts - Les Mongeays - Les Greliers



Secteur 12

à partir du
1^{er} juillet
2026

POINTS DE COLLECTE EN BACS ET EN BORNES



**Retrouvez vos nouveaux
points de collecte dans
les rues suivantes :**

La Grue



— Quai Claude Quessot

La Bertammière



— 1 Chemin de la Prée de Montalet
— 23 Chemin de la Prée de Montalet

Le Pierret



— 1 rue du Pierret
— rue du Pierret

Saint-Savinien-sur-Charente



— 1 Chemin de la Longée
— 18 Chemin de la Longée



— Rue des Lauriers
— Place des Érables
— Rue de l'Avenir
— Rue des Bleuets

Les Greliers



— Rue des Pervenches